

LE SATELLITE

En quoi consistent les technologies satellitaires ?

Les technologies satellitaires permettent de fournir des services d'accès fixe à internet, notamment pour les habitations mal connectées, et présentent un intérêt pour la couverture des « zones d'ombre », dans la mesure où le service peut être disponible en tout point du territoire, sans coût d'infrastructure locale hormis l'équipement d'une antenne de réception par l'utilisateur. Les satellites géostationnaires actuellement utilisés couvrent l'intégralité du territoire métropolitain via une dizaine de faisceaux. Plusieurs opérateurs proposent aujourd'hui des offres de gros sur le territoire ; ces offres sont ensuite commercialisées par des opérateurs de détail. Des offres à partir de nouveaux types de satellites dits de « basse altitude » sont aussi en cours d'élaboration.

Quel rôle pour les technologies satellitaires dans la connectivité des territoires ?

Les opérateurs satellitaires géostationnaires proposent aujourd'hui des offres d'accès fixe à internet permettant des débits théoriques pouvant aller jusqu'à 50 Mbit/s descendant et 6 Mbit/s montant pour le marché grand public et jusqu'à 100 Mbit/s descendant courant 2021. La latence, *a minima* de 600 millisecondes, est importante pour certains types d'usage (outils de visioconférence

ou encore les jeux vidéo en ligne, par exemple), mais ne pose pas de difficultés pour d'autres types d'usage comme la messagerie, la réception de flux vidéo ou audio... Les offres sur satellites ont beaucoup évolué au cours des 10 dernières années. En effet, les usages ont conduit les opérateurs à travailler sur de nouvelles solutions pour permettre de proposer des débits plus importants, la fin des limitations en volume de données ou la réduction de la latence. Ces évolutions passent notamment par des lancements de nouveaux satellites : le satellite Konnect, commercialisé en 2021 en métropole, puis Konnect VHTS, qui sera commercialisé en 2023. Par ailleurs, les nouvelles offres liées à des satellites en orbite basse pourraient présenter une opportunité pour l'objectif de réduction de la facture numérique (grâce notamment à la réduction de latence par rapport aux orbites géostationnaires), mais les caractéristiques des offres ne sont pas encore précisément connues.

À ce jour, l'Arcep identifie que la couverture en accès internet à 8 Mbit/s dépend encore des seuls réseaux hertziens pour plusieurs centaines de milliers de locaux du territoire. Ainsi, plusieurs dizaines de milliers de clients isolés accèdent à un service de connexion à Internet haut ou très haut débit grâce aux technologies satellitaires.

Les offres d'accès à internet via le satellite sont par ailleurs éligibles au dispositif gouvernemental « Cohésion Numérique des Territoires »¹, qui concerne les foyers non couverts par les réseaux filaires : l'État subventionne à hauteur de 150 € le coût de l'équipement, de l'installation ou de la mise en service pour bénéficier des offres qui ont été labellisées.

Aujourd'hui,
quelques dizaines
de milliers
d'utilisateurs
du satellite



1. <https://www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/bonhautdebit-aidefinanciere>. Le site comprend notamment un moteur de recherche par département et par commune qui indique toutes les offres labellisées.